



GRIPPE AVIAIRE

NON à la disparition des élevages paysans de volaille !

La grippe aviaire ne doit pas être le prétexte à la restructuration de la filière au bénéfice des grands groupes et du tout export !

La décision du ministère de l'Agriculture de créer un vide sanitaire et de mettre en place des mesures de bio-sécurité menace les éleveurs de volaille. Ils ne peuvent se permettre de passer jusqu'à six mois sans production. C'est une véritable catastrophe économique et sociale qui se profile. Et si cela ne suffit pas, ce sont les mesures de bio-sécurité (pas de mélange d'espèces, bâtiments fermes et en dur, etc.) qui les achèveront. Les élevages fermiers et de plein air seront particulièrement impactés puisque les mesures annoncées y sont inapplicables.

L'objectif est donc clair : pour assurer un avenir à l'export aux grands groupes volaillers français, on sacrifie la majorité de la filière, ses paysans, et ses produits de qualité !

La Confédération paysanne appelle à manifester dimanche 21/02 à 10h30 à Toulouse, place du Capitole (marché paysan, conférence...)

- ➔ Les arrêtés du ministère doivent être abrogés et une véritable politique sanitaire doit être mise en place
- ➔ Les mesures pour faire face à la grippe aviaire doivent être adaptées aux différents élevages



GRIPPE AVIAIRE

NON à la disparition des élevages paysans de volaille !

La grippe aviaire ne doit pas être le prétexte à la restructuration de la filière au bénéfice des grands groupes et du tout export !

La décision du ministère de l'Agriculture de créer un vide sanitaire et de mettre en place des mesures de bio-sécurité menace les éleveurs de volaille. Ils ne peuvent se permettre de passer jusqu'à six mois sans production. C'est une véritable catastrophe économique et sociale qui se profile. Et si cela ne suffit pas, ce sont les mesures de bio-sécurité (pas de mélange d'espèces, bâtiments fermes et en dur, etc.) qui les achèveront. Les élevages fermiers et de plein air seront particulièrement impactés puisque les mesures annoncées y sont inapplicables.

L'objectif est donc clair : pour assurer un avenir à l'export aux grands groupes volaillers français, on sacrifie la majorité de la filière, ses paysans, et ses produits de qualité !

La Confédération paysanne appelle à manifester dimanche 21/02 à 10h30 à Toulouse, place du Capitole (marché paysan, conférence...)

- ➔ Les arrêtés du ministère doivent être abrogés et une véritable politique sanitaire doit être mise en place
- ➔ Les mesures pour faire face à la grippe aviaire doivent être adaptées aux différents élevages